

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 10

Artikel: Convocations d'assemblées
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-247874>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de lettres ordinaires, recommandées ou avec valeur déclarée.

Consulats. — La légation britannique a informé le Conseil fédéral que l'arrondissement consulaire britannique de Berne s'étendra dorénavant aux cantons de Berne, Fribourg et Neuchâtel. Le Conseil fédéral a accordé à M. Gaston de Muralt, consul à Berne, l'exéquat pour ces trois cantons.

Echantillons de marchandises pour la Grande-Bretagne et l'Irlande. — Dès le 1^{er} mars prochain, on pourra accepter à l'expédition jusqu'à un poids de 350 g. des échantillons de marchandises renfermant des liquides, huiles, substances grasses, poudres sèches colorantes, articles en verre et abeilles vivantes, dans l'échange avec la Grande-Bretagne et l'Irlande. Ces envois sont soumis aux prescriptions spéciales d'emballage existantes pour cette catégorie de marchandises.

Sont toutefois exclus du transport par la poste aux lettres, les spiritueux, le vin, la bière, les différentes compositions étherées et les préparations dans lesquelles il entre dans l'esprit de vin.

Articles de messagerie pour Constantinople et Salonique. — Les taxes au poids des articles de messagerie à destination de Constantinople et de Salonique expédiés par la voie de Zimony (Semlin) ont été modifiées, et cela dans le sens d'une réduction, sauf quelques exceptions.

Toutefois, la taxe des colis encombrants doit maintenant être augmentée du 50 0/0 pour le parcours austro-hongrois et pour le parcours depuis Semlin.

Chambre bernoise du commerce et de l'industrie. — Le Conseil d'Etat a nommé secrétaire de la Chambre cantonale du commerce et de l'industrie M. Emile Huegli, rédacteur au *Bund*, et adjoint, M. Albert Chopard, secrétaire du Syndicat des fabricants d'horlogerie, à Bienne. L'adjoint résidera à Bienne.

Ecole professionnelle pour photographes. — Les jeunes gens, qui voudront faire l'apprentissage de photographe, sont avertis qu'il a été organisé, par l'initiative de la Société suisse des photographes, une école préparatoire à l'école professionnelle (Gewerbeschule), à Zurich. Cette école a pour but de préparer les jeunes gens à l'apprentissage en théorie et en pratique. Un nouveau cours d'une année commencera au mois de mai 1898. On enseigne la photographie pratique, l'impression photographique, la retouche, la chimie pratique, la chimie, la physique, le dessin, la tenue des livres et la langue allemande. On a engagé un excellent corps enseignant. Les locaux pour l'enseignement sont très bien installés et équipés. On s'annonce à la direction des écoles professionnelles, à Zurich.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 8 du *Pays du Dimanche* :

25. MÉTAGRAMME.

Gain, pain, bain, main.

26. CHARADE.

Rat-chat, (le Rachat.)

27. ANAGRAMME.

Aline, laine, liane.

Ont envoyé des solutions complètes : MM. B. Sauvain et Charles Mouttet à Vermes ; la Fée Aric de Boncourt ; Marguerite d'Ajoie regrettant son Bluet Porrentruy ; Hedwige à Bassecourt ; le maria cherché, la femme a trouvé à Porrentruy ; les copains du collège de Fribourg ; Narcisse et Irène Boichat à Chevenez ; Bourignon, buraliste à Bonfol ; Un garçon qui n'est pas beau à Porrentruy ; S. Regztem à Boncourt ; E. H. Guenat au Landeron ; Suzanne Prêtre, fille Henri à Bon-

Jamais embarrassé



Le mendiant : « Pardon, mon bon Monsieur ! Un pauvre aveugle se recommande à votre charité pour vous demander un franc dont sa famille a grand besoin.

Le Monsieur : « Vous, aveugle ? Vous avez encore un excellent œil dont vous pouvez très bien vous servir. »

Le mendiant : « C'est bien possible, mon cher Monsieur ! Dans ce cas, donnez-moi seulement un sou. »

court ; Fer Jeu J. gond, rat, bille, heure à Porrentruy ; Adélaïde à Pleigne ; Julia Boillat, institutrice à Corban ; Albert Crevoisier à Lajoux ; Eltreb, aimant sa tante Enigroeg à Porrentruy ; Une linotte chantant la Liberté à Rélère ; 4 remonteuses flemmards de chez MM. Dubail ; E. 1000 à Courte-mèche ; Genevois à Cornol ; Une rose de l'étang de Bonfol ; Cécile Bailat, institutrice à Rebeuvelier ; Violette des Bois à Bassecourt ; Tante Rose à Porrentruy ; T. Ré. Zine. E. Tick à Porrentruy ; Assez coquette au Noirmont ; Génagripimaire à Bonfol ; Le chef de gare de Bonfol ; Une blondinette de 17 printemps à Boncourt ; Joseph Grimaitre à Montignez ; B. Voïrol aux Genevez ; Une Delémontaine ; Magitte et Titine à Porrentruy ; Louis Joliat au Moulin à Corban ; G. de Vinc à Bale ; In B. de Graindjéron ; Alfred, Ali et Irène Claude aux Creux-des-Biches (Noirmont) ; Noël Nnanenneh à Boncourt ; Jeannette à Bassecourt ; Une Lièvre échappée de son Terrier à Courtemaiche ; Jos. Bron, commis à Corban.

Ont envoyé des Solutions partielles : MM. Georgine Feune à St-Ursanne ; Henri Raceordon, maire à Alle ; Valterbi à Merveler ; Grandguille-Homme à Delémont ; In Vadais à Bulle ; Anna Lovis à Sauley ; L'écho la Mettemberg ; Louis Schaffter, inst. à Muriaux ; Louis Joly Derrière la Tranchée (Emibois) ; Henri Frossard à Porrentruy ; Noël Opan à Berne ; Josais C. Saie à Buix ; Rose, Marguerite et Pensée à Buix ; Jos. Vallat Noutz à Bure ; Djoset d'école à Corban ; Rossignol et Fauvette à Boncourt ; Un qui perd son chapeau et sa cape à Porrentruy ;

32. ANAGRAMME.

Tant que je garde ma fraîcheur,
On me prendrait pour une fleur.
Mais si tu me changes le cœur,
Je deviens un objet d'horreur.

33. ÉNIGME.

Un aimable poète nous adresse cette énigme et cette charade en vers :

On dit que vous aimez l'énigme à la folie,
Surtout quand on la sert d'ornements embellie ;
Lecteurs, sans trop creuser votre cervelle, oh ! non !
Dès que j'aurai parlé vous connaîtrez mon nom.
Sachez donc qu'avant tout je veux être sincère,
Que mille et mille fois je vous suis nécessaire,
Que jusqu'en Orient l'on a parlé de moi,
Et qu'encore aujourd'hui l'on en parle, ma foi.
Je sais bien que longtemps l'on m'a traité de livrer,
Que, mes frères et moi, pour vingt sous l'on
[nous livre
Mais il reste établi qu'autrefois nos aïeux,
Qui portait notre nom, l'on porté jusqu'aux cieux

34. CHARADE.

Dans mon premier si l'on cuit mon second,
On fait un plat vraiment économique ;
Mais j'aime mieux l'ardente polémique
De mon entier en vers plats si fécond.

35. PROBLÈME.

Sur quelles heures, les deux aiguilles d'une montre se rencontrent-elles ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 8 mars.

Cote de l'argent

Du 23 février 1898

Argent fin en grenailles fr. 98,50 le kilo.

Convocations d'assemblées

Bassecourt. — Le 27, à 12 1/2 assemblée des propriétaires pour voir si l'on veut engager un taupier et nommer une commission.

Cœuve. — Le 27, pour voter le budget, passer les comptes.

Noirmont. — Le 27, après l'office pour s'occuper de la question d'un orphelinat et du règlement de police local.

St-Brais. — (2^e section) le jeudi 3 mars à 1 h. pour voter un règlement et s'occuper des chemins.

Glovelier. — Le 6 mars à 2 h. pour voter un règlement d'organisation et un autre d'impositions communes, fixer l'heure de fermeture des auberges, décider si l'on veut rétablir la neuvième année scolaire.

Bons mots.

Entendus dans un magasin de chaussures de Bienne.

Un jeune paysan essaie une paire de souliers qui lui a donné dans l'œil :

- Combien cette paire de souliers ?
- Douze francs.
- C'est vraiment trop cher.
- Trop cher ? pour le veau qui y entre ?

Changement de tableau. Une grosse oberlandaise ne vient pas à bout d'introduire son bateau dans une galochette de dimensions pourtant très respectables.

Le marchand s'apercevant que la languette du soulier est repliée à l'intérieur s'écrie d'un ton légèrement impatient.

— Tirez donc la langue.

Et la bonne femme de tirer une langue superbe, s'imaginant faciliter par là l'opération.

Il fallut une explication supplémentaire entre deux fous rires pour résoudre le difficile problème.